

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
EN DATE DU 30 MARS 2006 A 19 H**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
réuni sous la Présidence de M. Michel PARADEIS, Président**

DESIGNE un secrétaire de séance : Mme BECKER-MAZZERO Peggy(Algrange)

ADOPTE le procès-verbal du conseil de communauté du 16 février 2006

VOTE le Budget Primitif 2006, Budget Principal et Budgets annexes

VOTE un taux inchangé de Taxe Professionnelle Unique pour l'année 2006 de 12,22 %

VOTE un taux de taxe ordures ménagères de 7,48 % et **VOTE** les subventions.

DECIDE , après avoir entendu l'exposé de M. MUSCHIATTI, délégué communautaire, en marge de la séance de ce conseil, de transmettre un courrier au Président de la République afin de lui demander de retirer la loi sur le CPE.

DECIDE de reporter le point relatif à l'augmentation du capital de la SODEVAM.

CERTIFIE que les modalités de la concertation sur le projet de ZAC de La Paix ont bien été respectées conformément à la délibération du 15 décembre 2005, **ADOPTE** le bilan de la concertation ; **APPROUVE** le dossier de création de ZAC établi conformément à l'article R311-2 du Code de l'urbanisme et **DECIDE** de créer la ZAC de La Paix.

ADOPTE le plan de financement permettant la réalisation de la deuxième tranche de travaux d'aménagement qualitatif de la ZAC « Sainte-Agathe » à Florange, **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter la subvention afférente, **ACCEPTE** de prendre en charge le financement de l'opération dite d'aménagement qualitatif de la ZAC Sainte-Agathe, à défaut de l'octroi de tout ou partie de la subvention et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces y relatives.

DECIDE la prise en charge financière d'un montant de 10 000 € au salon européen des centres de contacts et de la relation client (SeCA) qui se déroulera du 4 au 6 avril 2006 à Paris.

DECIDE la prise en charge financière pour un montant de 2 000 € aux ateliers de la création d'entreprise qui se dérouleront le 8 juin 2006 à Synergie Florange

ACCEPTE les indemnités de sinistre présentées.

ENTERINE les choix de la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie les 17 janvier et 16 mars 2006, pour le jury de maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration et extension de la piscine de Hayange et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

ENTERINE les choix de la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 16 mars 2006, pour la fourniture en carburants et accessoires pour véhicules légers et poids lourds du parc communautaire de la CAVF et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

ENTERINE les choix de la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 16 mars 2006, pour l'avenant au marché relatif à la fourniture, l'installation et la maintenance d'un logiciel de gestion des marchés publics avec formation et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

ENTERINE les choix de la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 16 mars 2006, pour la passation d'un avenant au contrat d'assurance flotte automobile (lot n° 3) et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

ENTERINE les choix de la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 16 mars 2006; pour la passation d'un avenant au contrat d'assurance responsabilité civile (lot n° 2) et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

AUTORISE le Président ou son représentant à demander un dossier d'autorisation « loi sur l'eau » au titre des travaux de restauration de la Fensch et de ses affluents.

APPROUVE le bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH).

DECIDE de prendre en charge le dépassement du montant correspondant à des travaux supplémentaires dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la ville de Florange pour le programme « cultes » de l'année 2000 et **DECIDE** de verser 486,63 € à la ville de Florange.

ADOpte le plan de financement relatif au projet d'aménagement du site « Sainte Neige » à Neufchef et **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions au conseil régional de Lorraine au titre de l'enveloppe contractualisée 2003-2006 et le conseil général de la Moselle au titre de la Politique d'aménagement et de développement des territoires mosellans.

DECIDE la mise à disposition du bâtiment abritant l'office de tourisme du val de Fensch à la Communauté d'agglomération du val de Fensch à compter du 1^{er} avril 2006 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition.

VOTE une subvention de 25 750 € pour 2006 (25 000 € ont été initialement inscrits au BP 2006) pour le festival du film arabe, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention y afférente.

DECIDE la réalisation d'une étude diagnostic sanitaire de l'église « Saint Martin » de Hayange et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette étude et relevant de sa compétence.

ADOpte le plan de financement établi pour les travaux relatif au projet de mise en lumière du Haut-Fourneau U4, et celui de la maîtrise d'œuvre concernant le cheminement sur le site du Haut-Fourneau U4, **ADOpte** le plan de financement relatif à la création d'une résidence d'un artiste photographe. **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions afférentes à la réalisation de ces projets.

SAISIT le conseil de développement pour la constitution d'un groupe de travail ayant pour mission la mise en réseau des bibliothèques du territoire communautaire.

VOTE les crédits correspondants inscrits à la décision modificative n° 1, soit 17 940 € de subvention à l'association Vélo Féminin de Rouffiac-Tolosan et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention ad hoc.

DEMANDE la création du syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération thionvilloise (SCOTAT) et **DECIDE** d'apporter les modifications concernant la communauté de communes du Pays Haut-Val d'Alzette à savoir l'ajout de la commune de Thil.

° ° °

Le Président informe l'assemblée des décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du Conseil de Communauté du 8 septembre 2003 :

DECISION N° 2006-020 13 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la note d'honoraires de Maître MERTZ concernant la procédure à engager devant la juridiction civile en réparation du préjudice occasionné à un agent de la CAVF lors de l'exercice de ses missions.

DECISION N° 2006-021 14 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter l'appel à cotisations de l'année 2005 de ACOM France .

DECISION N° 2006-022 14 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter le contrat d'assistance et maintenance du logiciel LOGIPOL + utilisé par la police municipale à caractère intercommunal présenté par la société Editions La Baule Château d'Olonne Aux Sables d'Olonne (85)

DECISION N° 2006-023 17 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la proposition de l'Antenne des Moniteurs et Instructeurs de Secourisme – Sapeurs Pompiers de Metz pour la mise en place d'actions de formation professionnelle destinées aux éducateurs sportifs des piscines.

DECISION N° 2006-024 17 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la proposition de l'Antenne des Moniteurs et Instructeurs de Secourisme – Sapeurs Pompiers de Metz pour la mise en place d'actions de formation professionnelle destinées aux hôtesse de caisses des piscines.

DECISION N° 2006-025 16 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage pour la désignation du maître d'œuvre relatif à la restructuration et l'extension du site de la piscine de Hayange (dans le cadre du marché n° 2005-12).

DECISION N° 2006-026 21 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la proposition financière définissant les modalités d'entretien de l'éclairage public sur le Site Sainte-Neige et du stade de rugby à Hayange présentée par la société ELECTROLOR à Hussigny (dans le cadre du marché n° 2005-PA02)

DECISION N° 2006-027 28 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la note d'honoraires de Maître Poujade concernant une consultation relative à la ZAC Sainte-Agathe.

DECISION N° 2006-028 28 FEVRIER 2006

DECIDE d'accepter la résiliation du bail commercial conclu avec la société Alfa Communication à compter du 1er mars 2006.

DECISION N° 2006-029 1er MARS 2006

DECIDE d'accepter la convention présentée par la société ICL-Ingénierie et Coordination de Lorraine à St-Julien les Metz pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, pour les travaux d'aménagement d'aires de présentation et de collecte des déchets sur Fameck et Uckange.

DECISION N° 2006-030 1er MARS 2006

DECIDE d'accorder une gratification à un étudiant, stagiaire depuis le 5 septembre 2005, pour le mois de février 2006.

DECISION N° 2006-031 1er MARS 2006

DECIDE d'accorder une gratification à une étudiante, stagiaire depuis le 5 septembre 2005, pour le mois de février 2006.

DECISION N° 2006-032 2 MARS 2006

DECIDE d'accepter l'adhésion au réseau INTERDECHETS avec le réseau IDEAI pour l'année 2006.

DECISION N° 2006-033 7 MARS 2006

DECIDE d'accorder une gratification à un étudiant, stagiaire depuis le 16 février 2006, pour le mois de février 2006.

DECISION N° 2006-034 10 MARS 2006

DECIDE d'accepter l'avenant n° 1 modifiant les dates de fin de contrat et rajoutant une référence de pneumatique (dans le cadre du marché à bons de commande n° 2005-PA18 passé selon la procédure adaptée pour la fourniture et services en pneumatiques pour VL et PL du parc communautaire avec la société EUROMASTEUR FRANCE)

DECISION N° 2006-035 13 MARS 2006

DECIDE d'accepter la note d'honoraires de Maître MERTZ consécutive à la procédure engagée à l'encontre de l'entreprise ASE et des entreprises qui seraient liées à cette entreprise.

DECISION N° 2006-036 13 MARS 2006

DECIDE d'accepter la convention de travaux sans mandat (maîtrise d'ouvrage déléguée) dans le cadre de la mise en place d'un poste Abonné contrat tarif vert et la mise en place d'un comptage tarif jaune par la Régie Communale d'Electricité d'Uckange.

DECISION N° 2006-037 20 MARS 2006

DECIDE d'accepter les conditions de Culligan s'engageant à intervenir pour la pose et l'entretien de fontaines à eau pour une durée de trois ans.

DECISION N° 2006-038 22 MARS 2006

DECIDE d'accepter la proposition de GEOMEDIA SA pour l'organisation d'une action de formation continue « initiation au logiciel COVADIS » pour les 4, 5 et 6 avril 2006.

DECISION N° 2006-039 22 MARS 2006

DECIDE d'accepter la reconduction du contrat de garantie définissant l'intervention de la société HEXAGONE à Argenteuil pour les robots aspirateurs HEXAGONE affectés aux piscines de Florange, Nilvange et Uckange.

DECISION N° 2006-040 27 MARS 2006

DECIDE d'accepter la proposition du Centre d'aide par le travail ESAT du Justemont pour l'entretien des espaces verts des zones d'activités et de loisirs d'intérêt communautaire, de l'hôtel de communauté et des piscines de Florange, Hayange, Nilvange et Serémange-Erzange pour l'année 2006 (dans le cadre du marché n° 2006-PA03).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 H 10

**HAYANGE, le 3 avril 2006
Le Président**

Michel PARADEIS

Etaient présents : Mmes BECKER-MAZZERO, BEY, GHEZZI, KOCEVAR, LAMBOUR, MIDON et POULAIN
MM. AQUE, ARNOULD, BEAUQUEL, BRILLET, CHINI, CEGLA, CORVISIER, DAVID, DE BACCO, GORI, GREINER,
HARTENSTEIN, HAZEMANN, HEYER, JURCZAK, KIEFER, LARICCHIUTA, LEONARDI, LEONI, LIEBGOTT, MAURER,
MONTEREAU, MORENA, MUSCHIATI, PARADEIS, PRISCAL, RAINERI, RENAUD, RUSCHER, SCHWARTZ,
SCHWEICKERT, STEINER, TARILLON et VANIER.

M. LIEBGOTT quitte la séance à 20 H 10, ne participe pas au vote de la délibérations n° 2006-024 et suivantes, et donne procuration à M. STEINER.

Etaient absents excusés : MM. BECK, DUPIRE et HEYERT

Etaient absents : Mme CUSSET et M. CAYUELA

Etaient absents excusés mais ayant donné procuration : Mme MANCINI, MM. BAYER, BUDA, HILBERT, LENA, MAISET, MALICK, MONTI, PHILIPPS, SCHUSTER, SONI et WETZ